

UFF PRIVILEGE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2020

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE ».....	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	23

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2020**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Fabien CREGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0010190256

CLASSIFICATION : Néant

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître Myria Concept Actions Europe. Le reste sera investi en liquidités de manière accessoire. L'objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître, c'est-à-dire « *d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne et de la Suisse.*

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis).

L'indice STOXX Europe ex UK Large® est un indice actions établi par la société STOXX, exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne et de la Suisse. Toute information complémentaire sur la méthode de calcul de cet indice peut être obtenue par l'investisseur sur le site : www.sxxp.com

L'administrateur de l'indice Morgan Stanley Capital International limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP est nourricier de l'OPCVM Myria Concept Actions Europe, géré par Myria Asset Management. Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité (sauf liquidités accessoires) dans l'OPCVM maître présenté ci-dessous, et à titre accessoire, en liquidités.

L'OPCVM, éligible au PEA, est spécialisé dans la gestion d'actions de sociétés cotées des pays de l'Union Européenne et du Royaume-Uni jusqu'au 30/09/2021.

Les titres seront sélectionnés à la libre appréciation de l'équipe de gestion. Ainsi, la sélection de titres est réalisée sur la base d'un processus en deux étapes :

- L'équipe de gestion mène, dans un premier temps, une analyse quantitative des émetteurs des titres de l'univers (actions cotés sur les marchés de l'Union Européenne, ou pays européens membres de l'OCDE) en vue d'apprécier :*

leurs fondamentaux comme notamment la croissance prospective du chiffre d'affaires et des bénéfices, leur rentabilité et le momentum de révision des estimations de bénéfices par les analystes (hausse, stabilité ou baisse) ;

*leur valorisation relative au marché et historique ;
leur rendement sur dividende.*

- Dans un second temps, le gestionnaire évalue pour chaque émetteur de titre son potentiel de valorisation, ses perspectives de croissance, les risques attachés à son activité et la qualité de sa communication financière.*

L'équipe de gestion apporte une attention particulière à la liquidité des titres en suivant les indicateurs tels que le flottant et les volumes moyens négociés.

La pondération de valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion, sans tenir compte de la composition de l'indicateur de référence.

L'actif net du fonds sera en moyenne exposé :

- de 75 à 110% aux actions dont 20% maximum en actions de petite capitalisation (inférieure à 500 Millions d'euros)*
- de 0 à 10% en instruments du marché monétaires dont les émetteurs relèveront des pays de l'union européenne, du secteur public ou privé et sans contrainte de notations, pour la rémunération de la trésorerie.*

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage en fonction des anticipations du gérant.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays européens ou membres de l'OCDE. La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 50% de l'actif net maximum en fonction des anticipations du gérant.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître Myria Concept Actions Europe.

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP pourra investir sur des valeurs de petite et moyenne capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

Autres risques accessoires

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent également entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, mettre en œuvre des échanges de collatéral, et l'OPCVM pouvant avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- *Le risque de crédit : les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.*
- *Le risque de contrepartie tel que défini ci-dessus.*
- *Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.*
- *Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : la valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.*

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% et à 110% au maximum en actions des pays de l'Union Européenne.

En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tous types de taille de sociétés avec une prépondérance des moyennes et grandes capitalisations, soit à partir de 500 Millions d'euros. L'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'euros) sera limitée à 20% du fonds. Ils seront admis à la négociation sur les marchés des pays de l'Union Européenne et seront libellés en euro, les autres devises ne représenteront pas plus de 50% de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

L'utilisation de ces instruments a pour unique but de rémunérer les liquidités présentes dans le fonds.

Le FCP pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Ils pourront relever de toutes les notations. Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Espace Économique Européen.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations en direct, elle procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation. Les titres de créance seront négociés sur un marché réglementé ou organisé.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions :

- OPCVM de droit français*
- OPCVM de droit européens*
- Fonds de fonds*
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français*
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers*

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés*
- organisés*
- de gré à gré*

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action*
- taux*
- change*
- crédit*

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture*
- exposition*
- arbitrage*
- autre nature*

Nature des instruments utilisés

- futures*
- options*
- swaps*
- change à terme*
- dérivés de crédit*
- autre nature*

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture*
- exposition*
- arbitrage*
- autres*

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises en cas de fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

• Nature des opérations

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

• Nature des interventions

- Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
- Optimisation des revenus de l'OPCVM

• Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- Obligations
- Actions
- Titres de créance négociables
- Instruments du marché monétaire

• Niveau d'utilisation maximale autorisé : 15% de l'actif net

• Effets de levier éventuels : Néant.

- *Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».*
- *Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.*

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

- **Pour le fonds maître « MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE »**

1^{er} janvier 2021 : changement de l'indice de référencement MSCI Pan Euro pour l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis).

- **Pour le fonds nourricier « UFF PRIVILEGE »**

1^{er} janvier 2021 : changement de l'indice de référencement MSCI Pan Euro pour l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis).

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2019.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2019, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2019 : 12, dont 6 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2019 : 746 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 502 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 243 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 668 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 77 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 6 bénéficiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier du FCP « MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,75%.

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos en décembre 2020 est de 1,47%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

MONTANT DES TITRES PRÊTÉS EN PROPORTION DU TOTAL DES ACTIFS POUVANT ÊTRE PRÊTÉS DÉFINIS COMME EXCLUANT LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT

Myria Concept Actions			
janv	72 475 902 €	7 692 083 €	10.613%
févr	75 308 437 €	13 480 924 €	17.901%
mars	46 785 348 €	5 601 729 €	11.973%
avr	45 380 017 €	2 463 914 €	5.430%
mai	47 180 342 €	920 807 €	1.952%
juin	50 631 368 €	1 511 624 €	2.986%
juil	51 322 043 €	2 038 806 €	3.973%
août	49 486 043 €	3 581 588 €	7.238%
sept	51 643 739 €	3 592 252 €	6.956%
oct	49 136 080 €	3 257 892 €	6.630%
nov	47 946 879 €	3 924 021 €	8.184%
déc	51 583 566 €	2 328 781 €	4.515%
Total	53 239 980 €	4 199 535 €	7.888%
Grand Total	96 278 388 €	6 981 253 €	7.251%

TYPE ET QUALITÉ DES GARANTIES

Actifs	Marge	Périmètre
Numéraire	100%	EUR, USD
Obligations d'Etat et Supranational	102%	Rating AAA/ AA-
	104%	Rating A+/ BBB-
Actions	105%	Market capitalization >500mio euros,
		max 2% capitalisation boursière par ISIN
		Pays éligibles: OCDE et Hong Kong
ETF	105%	indice Markit, Obligations / actions
Obligations d'entreprise	105%	Rating AAA/AA-
	108%	Rating A+/ BBB-

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA CONCEPT ACTIONS

EUROPE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **JANVIER 2020 - DECEMBRE 2020**

JANVIER 2020

Le mois de janvier 2020 a été pour le moins atypique. Alors qu'une nouvelle fois, les actifs risqués avaient pris le chemin de la hausse, avec des démarrages en fanfare des actions européennes jusqu'au 20 janvier, l'épidémie de Coronavirus a tout fait basculer. En effet, alors que les célébrations du Nouvel An chinois auraient dû débiter, la psychose engendrée par l'épidémie du virus coronarien dans la région de Wuhan, placée relativement rapidement en quarantaine, s'est abattue sur les marchés financiers et la plupart des gains des trois premières semaines se sont évaporés. A ce stade, avec prudence car ne pouvant préjuger de l'évolution de cette pandémie, nous prévoyons de profiter de réactions excessives sur certaines valeurs pour nous y investir.

Par ailleurs, le mois s'est terminé par la sortie historique du Royaume-Uni de l'Union européenne, cette fois-ci sans susciter ni intérêt ni volatilité particulière.

Nous démarrons l'année en poursuivant l'allègement initié en décembre sur les valeurs pharmaceutiques avec la sortie du portefeuille de GlaxoSmithKline. En effet, nous pensons que la primaire démocrate, d'accoutumée hostile à l'industrie, pourrait créer une certaine volatilité sur le secteur. Dans ce cadre, le groupe britannique est celui qui présente le plus faible potentiel de croissance au sein de notre échantillon. Du côté de l'automobile, nous sortons complètement du constructeur français Renault qui traverse une crise profonde depuis l'arrestation de Carlos Ghosn en novembre 2018. Le groupe doit se réinventer et investir massivement s'il veut rester dans la course des grands constructeurs au niveau mondial. Enfin, nous introduisons JD Sports, une enseigne britannique de distribution de produits sportifs, devenue en quelques années une référence du secteur, dont le rythme d'ouverture des magasins et des acquisitions devrait rester soutenu en 2020.

FÉVRIER 2020

Le mois de février aura débuté avec le fantasme que l'épidémie de Coronavirus resterait confinée à la Chine, ce qui a transcendé les marchés financiers, alors que l'économie est aujourd'hui mondialisée et que les déplacements sont de plus en plus courants. Ainsi, pendant les trois premières semaines de février, les actifs risqués ont continué de voler de record en record.

Ce n'est que lorsque l'Italie a déclaré que l'épidémie de Covid-19 avait, elle aussi, atteint plusieurs de ses régions que les médias sont passés d'une communication « épidémie locale » à celle « d'une pandémie mondiale », faisant chaque jour le décompte des nouveaux cas déclarés de Coronavirus dans le monde. Sans aucun recul et avec en tête l'épisode de grippe espagnole qui avait décimé particulièrement l'Europe au début du siècle dernier, les marchés financiers ont subi sur la semaine du 23 février des dégagements d'une rare intensité depuis 2006. En une semaine, les marchés sont ainsi passés d'une douce euphorie à une terrible dépression, comme si ce virus allait tout emporter sur son passage ! Ainsi, les marchés actions affichent sur le mois une baisse moyenne de l'ordre de 8%, particulièrement sanctionné par les secteurs en lien avec la mobilité tels que l'énergie (-15,4%), le transport (-12,7%) et les services aux consommateurs (-12,1%).

Coté valeurs, le mois a débuté avec une excellente nouvelle sur deux titres que nous détenions en portefeuille avec l'annonce de l'acquisition d'Ingenico, leader mondial du marché des terminaux de paiement, par Worldline, leader européen de services de paiement. Après avoir fortement bénéficié de l'effet d'annonce, nous avons pris nos profits sur Ingenico tout en conservant la même exposition au

secteur avec l'achat de Wirecard, dans l'attente d'un rapport d'audit sur des soupçons de fraude et dont la valorisation accuse un certain retard vis-à-vis de ses concurrents. Par ailleurs, nous nous sommes renforcés sur le secteur des services aux collectivités, qui a le vent en poupe depuis le début de l'année, bénéficiant de la vague verte qu'opère actuellement la finance mais également de taux d'intérêts toujours porteurs. La tension que font peser sur l'économie mondiale les mesures prises pour tenter de contenir l'évolution du Coronavirus invalide notre scénario de normalisation voir de légère remontée des taux. Nous avons introduit à cet effet Veolia, qui a présenté un nouveau plan à 3 ans avec comme ambition de devenir l'entreprise de référence de la transition écologique et Engie, en plein renouvellement de sa direction et engagé dans une profonde transformation de son portefeuille vers des activités moins polluantes. Enfin, contexte oblige, nous sommes sortis des valeurs fortement exposées à un risque de pandémie mondiale, à l'image d'Air France qui avait récemment fait son entrée dans le portefeuille et d'Eni, impacté par la dégringolade des cours du pétrole.

MARS 2020

Amplifiant la prise de conscience du mois de février, le mois de mars aura été celui d'un krach boursier mondial touchant l'ensemble des classes d'actifs. Ainsi, les actions se sont effondrées de 15% à 20% en moyenne, en passant tout près des -30% en plein milieu de mois, sous l'effet du confinement de près de la moitié de l'humanité. Plus que jamais, c'est l'impossibilité d'évaluer les dégâts économiques que va causer le virus du Covid-19 qui a entraîné les actions dans une spirale descendante. Ainsi, lors de la dernière semaine du mois de mars, on a vu plus de 6 millions de travailleurs américains s'inscrire au chômage, un nouveau triste record alors que les entreprises tournent au ralenti. Par ailleurs, la réévaluation du risque s'est faite de manière encore plus violente sur les petites et moyennes valeurs qui ont dévissé de près de 25% sur le mois. Sur le mois tous les secteurs ont fini dans le rouge avec des sanctions particulièrement fortes dans le secteur bancaire (-30,7%), voyage & loisir (-28%), automobile (-24,5%) et immobilier (-24,3%). Le pétrole a lui aussi fortement corrigé avec une chute du baril de près de 50% sur le seul mois et un point bas touché le 31/03 à 22.74\$. Pour autant, les analystes anticipent toujours des bénéfices par actions en croissance de +2% sur l'année versus des anticipations de croissance au début du mois de +7,2%.

Cette hausse extrême de la volatilité nous a amené à modifier quelque peu la construction du portefeuille vers des secteurs plus défensifs. Nous avons ainsi sensiblement réduit notre exposition à l'environnement bancaire avec l'allègement de Caixa Bank, d'HSBC et la sortie d'ING Groep.

Nous avons également réduit les pétrolières intégrées (BP, Total) sans nous en désinvestir totalement, leurs bilans solides et réactivité leur permettant de s'adapter à ce contexte temporaire. Enfin, cette période d'incertitude n'étant pas propice aux actifs endettés, nous avons encore réduit notre exposition au brasseur belge Anheuser-Busch Inbev qui, malgré un plan de désendettement en bonne voie, reste un dossier à éviter dans ces marchés.

À l'inverse, nous avons augmenté notre exposition au secteur résilient de la santé avec le renforcement de l'acteur suisse Novartis, l'entrée de Novo Nordisk, société de qualité que nous convoitions depuis longtemps, ainsi que l'introduction de Siemens Healthineers et de Philips Electronics dans les équipementiers médicaux. Nous nous sommes par ailleurs renforcés dans l'alimentaire, secteur qui bénéficie d'une demande plus importante en cette période de confinement, avec le distributeur Ahold Delhaize, société qui présente une moindre exposition aux hypermarchés que ses concurrents et qui offre une valorisation attractive. En complément, nous avons réussi à nous investir sur certains dossiers qui devraient bénéficier des mesures de confinement à l'instar de Teleperformance (centres d'appels) et de Barco (solutions de téléconférences).

AVRIL 2020

Le mois d'avril a permis aux marchés de reprendre leur souffle, stimulés par les annonces des plans de soutien et de relance économique distillés à la fois par les banquiers centraux et les gouvernements pour contrer la crise sanitaire due à l'épidémie du nouveau Coronavirus. Ainsi, de la Banque centrale européenne à la Réserve fédérale américaine en passant par la Banque du Japon ou la Banque d'Angleterre, chacun des gouverneurs à la manœuvre a rivalisé d'imagination pour offrir le plus gros package monétaire destiné à sauver les marchés financiers de l'effondrement. Et cet afflux d'argent frais a permis de huiler les rouages financiers et notamment de fixer un prix aux actifs évalués selon

des modèles mathématiques ou offrant une liquidité contrainte voire inexistante. Du côté des Etats, la réponse a, une fois n'est pas coutume, semblé coordonnée, et les plans de chômage partiel en Europe et de relances économiques de part et d'autre de l'Atlantique ont paru correctement dimensionnés pour dégripper des économies à l'arrêt du fait d'un confinement qui aura duré en moyenne plus de deux mois dans les pays les plus touchés par le Covid-19. Il faut dire que la réponse mise en oeuvre par les gouvernements est sans commune mesure avec ce qui avait été déployé pour lutter contre la crise financière de 2008. Ainsi, malgré des décomptes macabres et quotidiens qui auront vu le nombre de morts dépasser les 200 000 à la fin du mois d'avril 2020, dont près de la moitié en Europe et 30 % aux États-Unis, les principaux marchés actions ont retrouvé le chemin de la hausse et parfois de manière spectaculaire. Si les actions européennes ou japonaises, toutes capitalisations confondues, effacent moins de la moitié de la baisse enregistrée en mars, les actions américaines de grandes capitalisations, elles, retracent pratiquement l'intégralité de leur chute du mois précédent. Mieux encore, le Nasdaq 100, très largement pondéré en valeurs technologiques, affiche à la fin du mois une performance largement positive depuis le début de l'année, à plus de 3%. Dans ce contexte nettement moins volatil que celui du mois précédent, les secteurs fortement sanctionnés en mars ont violemment rebondi en avril à l'image de l'automobile (+13.4%) et des loisirs (+12%), tandis que la technologie (9.4%) et la santé (9.1%) ont continué sur leur belle lancée. A l'inverse, le pétrole a poursuivi sa chute vertigineuse, le baril WTI s'échangeant même en territoire négatif (-37.63\$) pour raison technique au cours du mois, ce qui a eu des conséquences négatives pour le secteur de l'énergie (-3.6%). Enfin les financières (+0,9%), dont le business model est fragilisé en cette période de crise, ont sous-performé sur la période après avoir pourtant bénéficié d'une forte rotation sectorielle au cours du mois. Les analystes ont finalement fortement revu à la baisse le niveau des bénéfices par action pour 2020 avec un consensus qui attend désormais une baisse de -18,2% (contre +2% à fin mars). Alors que l'on ne compte plus les avertissements, les réductions d'investissements et les coupes de dividendes sur les marchés, nous avons profité de la période pour matérialiser quelques gains, à l'image de Chargeurs dont la valeur a plus que doublé suite au développement rapide d'une nouvelle activité de production et de commercialisation de produits de santé (notamment masques, blouses, gants de protection) qui s'est traduite par une prise de commande à court terme du gouvernement comprise entre 250m€ et 300m€. Nous avons également pris quelques profits sur des dossiers initiés dans les équipementiers de la santé en mars (Philips et Siemens Healthineers), ou encore sur des valeurs qui affichaient des performances solides (Air Liquide et SAP) voir positives (AstraZeneca et ASML) sur l'année et dont les multiples sont trop élevés selon nous dans le contexte d'incertitude actuel. Du côté des achats, à l'occasion de la baisse historique des prix du pétrole, nous avons réintroduit une ligne de Royal Dutch Shell afin de nous neutraliser sur le secteur dans la perspective d'une remontée des cours peut-être dès le deuxième semestre. Enfin, convaincus que cette pandémie changera nos habitudes de travail à long terme, nous avons initié une ligne sur Barco, spécialiste de matériels audio et de visioconférence dont la sanction du marché nous semble exagérée.

MAI 2020

Alors qu'il est traditionnellement redoutable, tant l'adage « sell in may and go away » est ancré dans la tête des investisseurs, le mois de mai a vu le rebond des actifs risqués se poursuivre. Pourtant, le mois n'avait pas bien commencé, notamment en Europe. Comme à l'accoutumée, les membres de l'Union européenne, incapables de se mettre d'accord sans psychodrames préalables, distillaient des informations contradictoires sur les moyens à employer pour soutenir les économies les plus touchées par la crise sanitaire du Covid-19. Mais, par un Deus Ex Machina digne des meilleures pièces de Molière, le suspense hitchcockien a pris fin le 18 mai lorsqu'Angela Merkel et Emmanuel Macron sont arrivés main dans la main pour détailler leur initiative commune pour la relance européenne. Les deux dirigeants ont en effet posé les fondations d'un fonds de relance de 750Mds€, une première en termes de solidarité entre les Etats. Ce paquet serait composé de 500Mds€ de subventions et de 250Mds€ de prêts, alloués en priorité aux régions et secteurs les plus touchés par la crise, majoritairement dans des investissements favorisant la transition écologique et le développement du numérique. Par ailleurs, en Europe et dans le monde, l'évocation d'un recul de l'épidémie et d'une réouverture, en plusieurs

temps, de la plupart des économies touchées par la pandémie ont également permis aux marchés de repartir à la hausse, les opérateurs pariant sur un retour de la croissance plus rapide qu'anticipé, grâce notamment aux extraordinaires plans de soutien monétaires et budgétaires préalablement décidés.

Durant cette période, seul le secteur financier a affiché une performance négative avec les banques (-1.1%) et l'assurance (-2.5%). Les grands gagnants du mois ont en effet été les secteurs qui devraient directement bénéficier du plan de relance européen à l'instar de l'industrie (+6,5%) et de la technologie (+6,2%). A contrario, la consommation de base (+0,4%) et la santé (1,3%) ont progressé de manière plus limitée, victimes de prises de profits.

Nous tirons parti de cette réouverture progressive de l'économie, et de la rotation sectorielle en cours sur le marché, pour nous exposer à des valeurs plus cycliques. Nous profitons ainsi de la vente de la participation (10,75%) de Saint-Gobain dans Sika, pour initier une ligne sur le leader mondial de la chimie de construction, qui devrait bénéficier du plan de relance européen dans les prochaines années. Nous arbitrons partiellement Vinci vers Eiffage, dont la part des autoroutes est plus importante dans l'activité de la société. Nous initions enfin une ligne sur Exor, holding de la famille Agnelli, qui détient des participations dans Partner Re, CNH, Ferrari et Fiat Chrysler Automobile. La famille possède un historique reconnu en termes de création de valeur et nous croyons fondamentalement à la fusion entre PSA et FCA qui devrait avoir lieu au premier trimestre 2021. Enfin, nous prenons quelques profits sur Euronext et Prosus et sortons d'Ahold Delhaize qui a joué son rôle de valeur refuge durant le confinement.

JUIN 2020

Le temps du déconfinement est venu ! Le mois de juin a été placé sous le symbole de la réouverture totale des économies, alors même que subsistent des foyers de contamination inquiétants de par le monde. En effet, alors que l'épicentre de l'épidémie s'est déplacé sur le continent américain, où elle continue de faire des ravages aux États-Unis et au Brésil notamment, et que le nombre de morts se monte à plus de 500 000, les marchés financiers ont choisi de se focaliser sur la forme de la reprise future.

Ainsi, pour le troisième mois consécutif, tous les marchés actions sont en hausse, avec des différences marquées entre les zones géographiques.

Une fois n'est pas coutume, ce sont les marchés émergents et européens qui ont le plus profité du déconfinement, les opérateurs considérant que le plus dur est probablement derrière nous. A contrario, le Footsie pâtit de la gestion hasardeuse de l'épidémie au Royaume-Uni et des négociations sur le Brexit avec l'Union Européenne qui ont l'air d'être très en retard sur le planning anticipé. L'indice boursier outre-manche ne parvient donc pas à se redresser et s'affiche loin derrière ceux du continent en moyenne, exception faite de l'Italie, d'autant que la livre sterling reste affaiblie par rapport à l'Euro.

Sur le mois, le segment des technologies de l'information affiche l'une des meilleures performance du marché action (+5,6%), porté par des tendances de long terme toujours intactes malgré la crise, que ce soit dans le paiement, les semi-conducteurs ou encore les logiciels. La finance (+6,5%) et l'Industrie (4,9%) après avoir lourdement chuté en mars, reprennent quelques couleurs avec la réouverture de l'économie et des perspectives à long terme qui semblent s'améliorer. Enfin, le secteur de la Santé, grand gagnant de ces derniers mois et dont la valorisation était devenue excessive, poursuit sur la tendance déjà observé le mois dernier avec des prises de profit.

Nous profitons de cette phase de réouverture pour nous réexposer à un segment que nous apprécions particulièrement pour sa régularité et son profil défensif, le secteur de la boisson. Nous commençons ainsi une ligne sur le groupe familial français de vins et spiritueux Pernod Ricard, qui possède une meilleure diversification produits et géographique de son portefeuille que son principal concurrent Diageo. Nous initions par ailleurs une ligne sur STMicroelectronics, groupe franco-italien présent sur le marché des puces électroniques qui bénéficie de tendances très porteuses avec l'arrivée de la 5G, de la voiture électrique et l'accélération du marché de la mémoire.

Nous évitons enfin in extrémis une catastrophe sur Wirecard que nous sortons le matin même du scandale pour fraude et qui a depuis déposé son bilan. Nous sortons aussi de beaux dossiers comme Spie et Siemens Healthineers dont les cours ont fortement rebondi depuis leur point bas.

JUILLET 2020

Le mois de juillet a été marqué par la publication des PIB mondiaux, faisant ressortir, comme attendu, une chute vertigineuse au second trimestre.

Ainsi, selon les dernières estimations, les États-Unis ont vu leur PIB chuter de près de 9.5% par rapport au premier trimestre alors qu'en Europe les baisses oscillent entre -10% et -18% selon les pays avec une moyenne pour la zone euro de -12.1%.

L'autre évènement du mois a été l'accord historique sur le budget européen 2021-27 et le plan de relance destinés à soutenir les économies frappées de plein fouet par la crise du coronavirus. En effet, mardi 21 juillet, après 4 jours de discussions houleuses, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement ont réussi à arracher un accord portant sur un plan de 1824 milliards d'euros, dont 750 milliards d'euros pour le fonds de relance et 1074 milliards d'euros pour le budget.

Mais les nouvelles sur le front du virus ont vite calmé les ardeurs et les marchés sont repartis à la baisse clôturant le mois en terrain négatif (-1.1% pour le Stoxx 600). En effet la situation sanitaire ne s'améliore guère avec des contaminations qui repartent à la hausse de par le monde forçant les autorités locales à prendre de nouvelles mesures drastiques à l'instar du port du masque obligatoire à l'intérieur comme à l'extérieur, de reconfinements locaux (Espagne, Australie) ou de quatorzaines (Royaume-Uni, Norvège, Belgique). Tout ceci conduit à de nouvelles inquiétudes quant au timing de la reprise économique, entraînant une nouvelle révision à la baisse du niveau des bénéfices par action, le consensus attendant désormais une chute de -30.6% pour 2020.

Par conséquent, sans grande surprise, les résultats du deuxième trimestre ont été en fort repli mais ont cependant été meilleurs qu'attendus avec 60% des publications qui ont été supérieures au consensus, contre 17% en dessous. L'élément marquant restant le manque de visibilité et l'incertitude économique incitant les entreprises à une grande prudence avec 33% d'entre elles qui ne se prononcent pas pour la suite de l'année.

Sur le mois, les services aux collectivités affichent la meilleure performance du marché action (+2,1%), suivi par le secteur des matériaux (+2%) porté par la dépréciation du dollar. Le secteur de l'énergie (-8.9%), les services de communication (-5.5%) et la finance (-3.5%) quant à eux pâtissent toujours de l'environnement actuel.

Nous réalisons finalement assez peu d'opérations sur le mois. Nous arbitrons Airbus avec Leonardo moins exposé à la partie aviation civile que le constructeur français et davantage axé vers la défense. Nous prenons enfin quelques profits sur Alstom, Euronext et Worldline après le fort rebond de ces derniers mois.

AOÛT 2020

Alors qu'au niveau mondial le rebond industriel se poursuit, le mois d'août aura été particulièrement calme sur les marchés boursiers européens.

Ainsi, le Stoxx 600 progresse de +2.9% sur le mois, après une chute de -1.1% en juillet, mais évoluant dans un trading range relativement resserré (355/375).

Sur le plan sanitaire, malgré une recrudescence du nombre de cas, les nouvelles sont plutôt rassurantes avec un dépistage qui bat son plein, une situation sous contrôle dans les hôpitaux et une volonté politique d'accélérer les procédures pour valider au plus vite un premier vaccin.

Le mois d'août aura également été marqué par le changement de stratégie monétaire de la Fed. Le ciblage d'inflation sera désormais flexible, la Fed pourra viser une inflation supérieure à 2% après une longue période de faible inflation. Ce prolongement d'une stratégie ultra-accommodante par la Fed a vu un recul du dollar de -1.3% sur le mois face à un panier de référence, son quatrième mois consécutif de baisse.

Pour les prochains mois, le scénario principal reste celui de la poursuite de la reprise, les différents pays européens devant annoncer d'importants plans de relance dans les prochaines semaines.

En août, la rotation sectorielle aura été très importante avec une forte hausse des secteurs cycliques : Voyage & Loisirs (+14.9%), Automobile (+10.5%), Médias (+7.7%), Construction (+6.6%) et Biens & Services Industriels (+6.1%) ; alors que les secteurs défensifs sont à la traîne : Services aux collectivités (-1.3%), Santé (-0.9%), Agro-alimentaire & Boissons (-0.9%) et Télécoms (+0.8%).

Au niveau des bénéfices par action, ils ont encore été revus en baisse, le consensus attendant désormais une chute de -33.2% pour 2020 (vs -31.2% le mois dernier). A l'échelle du portefeuille, nous nous

sommes renforcés dans Veolia à la suite de sa proposition d'acquérir la participation qu'Engie possède dans Suez. Même si l'opération n'aboutit pas, nous pensons que tout ce remue-ménage sera positif pour le champion de l'environnement qui opère sur des marchés porteurs, stratégiques et en croissance (eau, déchet, énergie). Nous nous sommes également renforcés sur Siemens Healthineers suite à son annonce, début août, du rachat de Varian Medical Systems, fournisseur mondial de matériel de radiothérapie. Nous avons par ailleurs repris un peu d'Orange sur faiblesse.

Nous avons réduit notre exposition sur Prosus, dont sa participation dans Tencent représente 85% de la valorisation du groupe, suite à la décision du gouvernement Trump d'interdire l'utilisation de l'application WeChat (propriété de Tencent) aux États-Unis. Nous nous sommes également allégés sur Airbus, profitant du rebond du secteur sur le mois. Nous matérialisons enfin quelques gains sur Teleperformance et Euronext.

SEPTEMBRE 2020

La rentrée a été difficile en ce mois de septembre, avec la résurgence de la Covid dans tous les pays et les actions de reconfinement partiel ou total, comme en Israël notamment. Parallèlement à cela, la campagne des présidentielles américaines s'intensifie et augmente l'incertitude pour ces prochaines semaines, avec le risque non négligeable d'un scrutin serré début novembre pouvant conduire le camp de Trump à refuser leur défaite éventuelle.

Ces deux événements ont touché l'ensemble de la cote, tant les valeurs cycliques (en première ligne en cas de reconfinement) que les valeurs de croissance américaines (prises de bénéfices des investisseurs en cas de victoire démocrate aux élections américaines augurant d'une taxation sur les profits supérieure).

De surcroît, les invectives entre les européens et les britanniques au sujet de l'interminable Brexit n'ont pas vraiment rassuré les opérateurs, tant les positions des uns et des autres semblent provisoirement irréconciliables.

Du côté des Banques centrales, la Fed a fait état de ses craintes sur l'économie américaine, ce qui a provoqué une hausse de la volatilité implicite sur les marchés financiers. En Europe, Christine Lagarde a quant à elle réitéré la pertinence de sa politique extrêmement accommodante.

En conséquence, l'Eurostoxx 50 corrige de plus de 2%, surperformant le S&P 500 en dollar, qui régresse de 3.8%, tandis que le dollar reprend des couleurs face à l'euro en progressant de près de 2%, du fait de son statut de devise refuge.

Après un mois d'août au cours duquel l'optimisme avait pris le dessus, ces incertitudes ont entraîné une volatilité accrue des marchés. Dans ce contexte, nous avons préféré réduire le nombre de thématiques auxquelles le portefeuille était exposé et reconcentrer la gestion autour de nos principales convictions. Les dossiers les plus sensibles aux conséquences des mesures de reconfinement partiel ont ainsi été écartés : Barco du fait de son exposition aux cinémas, Vinci pour sa partie aéroportuaire, ALD pour son appartenance au groupe Société Générale, en difficulté et car nous pensons que le leasing automobile continuera de faire grise mine et enfin Aroundtown pour son exposition au secteur de l'hôtellerie. Le portefeuille met ainsi davantage l'accent sur d'autres thématiques telles que les entreprises qui tirent parti du contexte sanitaire (Deutsche Post, Eiffage, Adevinata, Prosus, valeurs technologiques et pharmaceutiques) et des bénéficiaires de la transition énergétique, typiquement les énergéticiens comme Iberdrola, Enel ou Engie ou encore des groupes comme Alstom ou Sika. Au niveau sectoriel, la technologie reste notre principale conviction avec en particulier le segment des semi-conducteurs (ASML et STMicroelectronics) mais également celui du paiement (Worldline) même si le dernier trimestre pourrait s'avérer un peu moins porteur. Enfin, le secteur financier a été réduit (sorties de Lloyds, Prudential) et également reconcentré sur des dossiers moins spéculatifs (BNP ou Amundi).

Deux nouvelles sociétés ont intégré le portefeuille sur le mois, Kerry et Adevinata. La première est une société Irlandaise, leader mondial dans le développement de saveurs, arômes et assaisonnements pour les industries alimentaires, des boissons et pharmaceutiques. Elle bénéficie des tendances porteuses de la livraison à domicile et des paniers repas mais permet également à ses clients de faire d'importantes économies pour un coût négligeable. Concernant Adevinata, basé en Norvège, il s'agit du principal exploitant européen de sites de petites annonces professionnelles ou entre particuliers. On le connaît déjà bien en France à travers le site LeBonCoin mais l'annonce en juillet dernier de l'acquisition

des activités européennes d'Ebey, font doubler sa taille et en font un acteur de premier plan en France, Allemagne ou encore aux Pays-Bas.

OCTOBRE 2020

Au cours du mois d'octobre, les marchés ont eu un comportement versatile. Pourtant, ce dixième mois de l'année avait bien commencé, porté par les espoirs de très forts rebonds des économies. En effet, l'été a été propice à l'investissement et à la consommation après un deuxième trimestre extrêmement contraint par les mesures de confinement qui ont touché la moitié de l'humanité. Et les chiffres dévoilés ont confirmé ces prévisions : ainsi, le Produit Intérieur Brut de la Zone euro a progressé de 12,7% après une baisse de 11,8% au deuxième trimestre, tandis que les États-Unis ont affiché un spectaculaire taux de croissance de 33,1%, après un effondrement de 31,7%. Las cependant, l'explosion des cas de Coronavirus un peu partout en Europe et en Amérique a eu raison de ces bons chiffres, et les mesures de reconfinement prises en octobre par la plupart des gouvernements européens ont mis à mal les indices boursiers, qui ont périclité de plus de 7 % par rapport à leur point haut mensuel.

De plus, les attentats perpétrés sur le sol français ont encore noirci le climat anxieux actuel, et la violente passe d'armes entre la Turquie et la France sur la laïcité s'est traduite par nombre de manifestations anti-français et appels au boycott des produits tricolores dans certains pays musulmans. Outre-Atlantique, les deux candidats, Donald Trump et Joe Biden, sont dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle et même si les sondages annoncent que le démocrate sera élu haut la main, les statistiques restent très serrées dans les fameux swing states (« états pivots ») qui seront une nouvelle fois les faiseurs de rois. En attendant, les invectives entre les deux protagonistes font rage, les marchés redoutent que les résultats ne soient pas suffisamment nets pour les départager au soir de l'élection et les taux d'intérêt à long terme en profitent pour reprendre le chemin de la hausse : plus le temps passe avant son adoption, plus le futur plan de soutien à l'économie américaine devra être massif.

En conséquence, l'euro, devise risquée par construction pour les marchés, perd une nouvelle fois du terrain contre le dollar US et le yen japonais.

Dans ce contexte, le mois d'octobre termine sur une baisse de notre indice de référence de 5.4%, qui efface ainsi tout le terrain gagné depuis fin mai. L'ensemble des secteurs chute, hormis les banques qui progressent de 0,5% sur le mois. Parmi les plus fortes baisses, on retrouve le secteur de la technologie (-11%) impacté par le décalage des objectifs à moyen terme du poids lourd SAP, celui de la pharma (-7.4%) sur fonds d'élections américaines mais aussi celui de l'énergie (-7%) avec un baril qui s'affiche en repli de 8% à 37,5\$.

Par ailleurs, l'annonce par la BCE d'un possible assouplissement de sa politique monétaire en décembre a été mal perçue car considéré comme trop tardif. Sur le troisième trimestre, 67% des sociétés ont battu les attentes du consensus mais les perspectives de fin d'année demeurent très incertaines avec 38% des sociétés qui ne se prononcent pas.

Au niveau du portefeuille, au vu du contexte et comme lors du premier confinement, nous nous renforçons dans la distribution alimentaire et initions une ligne sur Ahold Delhaize. Nous poursuivons les mouvements que nous avons entamé le mois dernier et terminons de sortir les dossiers les plus sensibles aux conséquences d'un reconfinement à l'instar de Pernod Ricard ou d'Indra Sistemas. Nous soldons par ailleurs notre position sur E.on.

NOVEMBRE 2020

Après un mois d'octobre morose, qui s'est achevé par l'annonce de nouveaux confinements dans la plupart des pays du vieux continent, l'Europe étant redevenu l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19, le mois de novembre a permis de renverser la vapeur à plus d'un titre.

Tout d'abord, les élections américaines, après un suspens hitchcockien, ont débouché à la fois sur le remplacement de Donald Trump par Joe Biden, à la tête de la première puissance mondiale, mais également sur une conservation du Sénat par les Républicains. Cette situation permettant le blocage de la partie la plus à gauche du programme du Président élu a parfaitement convenu aux marchés financiers qui ont salué cet événement par une hausse notable.

Puis, le 9 novembre, l'annonce des résultats de la phase 3 du vaccin contre la COVID-19 développé par la société Pfizer, qui mis en évidence un taux d'efficacité supérieur à 90%, a provoqué une violente remontée de l'ensemble des actifs risqués, à commencer par les actions européennes les plus décotées. En effet, ces nouvelles rassurantes sur le front sanitaire ont encouragé les gérants à prendre plus de risques et à se ruier sur les valeurs cycliques dont les valorisations étaient particulièrement attractives. On retrouve donc aux premières places des performances sectorielles européennes, l'énergie (+32.9%), les banques (+30.7%), l'assurance (+25.3%) et l'automobile (+22%). A l'inverse et sans surprise, les moins performants ont été la consommation de base (+5.7%) et la pharma (+5.6%). En clair, la rotation sectorielle a été massive et extrêmement violente.

Ainsi, à la veille de Thanksgiving, les marchés américains affichent depuis le début de l'année des performances stratosphériques, avec un Nasdaq en progression de plus de 30% et un Dow Jones qui a franchi pour la première fois la barre des 30 000 points. Moins flamboyant, les marchés européens sont désormais en baisse de l'ordre de 5%, mais affichent une spectaculaire remontée de plus de 50% depuis leur point bas du 23 mars dernier.

Du côté des BPAs, après 9 mois de baisse ininterrompue, ils ont enfin été révisés à la hausse, le consensus attendant désormais une chute de -33.6% pour 2020 (vs -34.3% le mois dernier).

Au niveau du portefeuille, nous nous repositionnons sur des secteurs délaissés par le marché ces derniers temps et initions une ligne sur le gestionnaire d'aéroports espagnols Aena. En effet, nous privilégions le premier gestionnaire aéroportuaire au monde en terme de trafic pour sa diversification, son rendement élevé et pour sa plus forte exposition aux voyages « loisirs » que ses deux principaux concurrents ADP et Fraport. Nous nous renforçons par ailleurs dans Airbus, qui bénéficie toujours d'un solide carnet de commande et d'un management de qualité. Nous renforçons enfin notre exposition aux banques, dans l'attente d'une nouvelle positive de la Banque Centrale Européenne sur le front des dividendes courant décembre. Coté vente, nous sortons de Sika après un beau parcours et nous prenons quelques profits sur ASML pour des questions de valorisation ainsi que sur Astrazeneca après un cafouillage de communication autour du vaccin contre la COVID-19.

DECEMBRE 2020

Le mois de décembre 2020 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, tout en continuant leur progression. Ainsi, l'espoir suscité par l'annonce de la mise au point des vaccins contre la Covid-19 a perduré et leur validation effective par les autorités de santé internationales a eu pour conséquence le début de la vaccination dans de nombreux pays. L'arrivée des vaccins a éclipsé toutes les autres informations, et les réunions de politiques monétaires sont donc passées presque inaperçues. Pourtant, décembre a enfin permis d'accoucher de l'accord de divorce entre l'Europe et le Royaume-Uni après une gestation de plus de 4 ans et demi. Et, lors de sa dernière intervention, la Présidente de la BCE, Mme Lagarde, a annoncé une extension de la durée du programme de rachats d'actifs de 9 mois, jusqu'en mars 2022, ainsi qu'une augmentation de 500 milliards d'euros de celui-ci, porté à 1 850 milliards d'euros. Corollaire de cette annonce, la BCE a indiqué que la cible d'inflation – proche de 2% - ne serait pas atteinte avant 2024 au minimum.

Aux États-Unis, Joe Biden est officiellement devenu le 46ème Président des États-Unis après le vote des Grands Electeurs, ce qui a mis fin à un suspense artificiel entretenu par un Président sortant déçu par le verdict des urnes. Ce que l'on retient surtout de la nomination des membres du gouvernement, c'est bien sûr la désignation de Janet Yellen comme Secrétaire d'État au Trésor. L'actuel Président de la Réserve fédérale américaine et son prédécesseur vont donc pouvoir travailler main dans la main pour redresser l'économie américaine mis à mal par la pandémie actuelle, et ce signal politique extrêmement fort a déjà été intégré par les marchés financiers.

Sur le portefeuille, nous avons effectué quelques arbitrages. Dans le secteur bancaire tout d'abord, la décision de la BCE sur la possibilité pour les banques de distribuer à nouveau un dividende était attendue et, si elle a été plutôt timide, elle a néanmoins permis de commencer à lever le voile sur cette question pour 2021. Ainsi, nous avons maintenu une présence importante sur le secteur tout en remplaçant Unicredit Group (à la faveur de l'annonce du départ de son charismatique président) par Intesa SanPaolo. Dans la perspective d'une normalisation de la situation sanitaire au cours de l'année 2021, nous avons rentré de nouveaux dossiers tels Pernod Ricard dans la boisson et le groupe de chimie hollandais DSM. Dans le secteur des transports, nous avons remplacé le groupe aéroportuaire français

ADP par l'espagnol AENA qui devrait plus bénéficier d'un redémarrage du secteur du fait d'un profil plus porté sur le tourisme et de besoins d'investissements moindres. Enfin, nous avons sorti le Groupe Siemens Energy après un très bon parcours et fortement réduit Saint-Gobain alors que la résurgence des polémiques liées au terrible accident de la tour Grenfell à Londres pourrait pénaliser le titre alors même qu'il a connu une assez bonne performance.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, le fonds a réalisé une performance de -12,23%, contre -5,17% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévit toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF PRIVILEGE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 DECEMBRE 2020**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF PRIVILEGE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 avril 2021

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS FINANCIERS	27 832 795,25	35 767 897,10
OPC MAÎTRE	27 832 795,25	35 767 897,10
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	19 871,44	56 739,33
Liquidités	19 871,44	56 739,33
TOTAL DE L'ACTIF	27 852 666,69	35 824 636,43

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 854 495,00	35 369 504,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	423 260,40	985 956,21
Résultat de l'exercice (a,b)	-471 869,97	-587 926,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	27 805 885,43	35 767 534,67
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	46 781,26	57 101,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 781,26	57 101,76
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	27 852 666,69	35 824 636,43

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	377,04	506,21
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	377,04	506,21
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-377,04	-506,21
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	502 720,33	652 951,79
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-503 097,37	-653 458,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	31 227,40	65 531,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-471 869,97	-587 926,14

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010190256 - UFF PRIVILEGE : Taux de frais maximum de 1,75% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF PRIVILEGE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	35 767 534,67	36 107 133,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 155 936,14	687 897,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 095 042,63	-7 888 220,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	485 278,52	1 068 574,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 552,93	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-504,00	-600,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 979 666,97	6 446 206,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 827 742,73	6 807 409,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 807 409,70	-361 202,85
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-503 097,37	-653 458,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	27 805 885,43	35 767 534,67

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	46 781,26
TOTAL DES DETTES		46 781,26
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-46 781,26

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	9 325,5871	1 155 936,14
Parts rachetées durant l'exercice	-39 143,9159	-5 095 042,63
Solde net des souscriptions/rachats	-29 818,3288	-3 939 106,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	214 834,8414	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	502 720,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			27 832 795,25
	FR0013028339	MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE	27 832 795,25
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			27 832 795,25

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-471 869,97	-587 926,14
Total	-471 869,97	-587 926,14

	31/12/2020	31/12/2019
Parts UFF PRIVILEGE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-471 869,97	-587 926,14
Total	-471 869,97	-587 926,14

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	423 260,40	985 956,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	423 260,40	985 956,21

	31/12/2020	31/12/2019
Parts UFF PRIVILEGE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	423 260,40	985 956,21
Total	423 260,40	985 956,21

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net en EUR	50 198 645,55	47 961 949,55	36 107 133,74	35 767 534,67	27 805 885,43
Nombre de titres	339 472,6118	326 684,8102	296 801,2885	244 653,1702	214 834,8414
Valeur liquidative unitaire	147,87	146,81	121,65	146,19	129,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	17,92	0,97	2,10	4,03	1,97
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,47	-0,63	-2,45	-2,40	-2,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE	EUR	29 633	27 832 795,25	100,10
TOTAL FRANCE			27 832 795,25	100,10
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			27 832 795,25	100,10
TOTAL Organismes de placement collectif			27 832 795,25	100,10
Dettes			-46 781,26	-0,17
Comptes financiers			19 871,44	0,07
Actif net			27 805 885,43	100,00

Parts UFF PRIVILEGE	EUR	214 834,8414	129,42	
----------------------------	------------	---------------------	---------------	--